

AVIS PUBLIC



Étude publique

Bilan des réalisations de la Ville de Montréal en accessibilité universelle pour les années 2009 à 2011

La Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise procédera à une étude publique du bilan des réalisations de la Ville de Montréal en accessibilité universelle pour les années 2009 à 2011.

Cette étude publique sera l'occasion pour la Direction de la diversité sociale de présenter les principales réalisations en matière d'accessibilité universelle dans les 19 arrondissements et les 17 unités centrales. Par la suite, la Commission recevra les commentaires des personnes et organismes interpellés par le sujet.

L'étude publique se déroulera comme suit :

- DATE** Le mercredi 22 mai 2013 à 19 h – présentation du dossier et interventions des citoyens
Le mardi 11 juin 2013 à 19 h – adoption des recommandations
- LIEUX** Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars : www.stm.info

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'Hôtel de ville soit par la porte du côté ouest (Place Vauquelin) ou par le garage à l'arrière de l'Hôtel de ville. La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Aussi, un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

La documentation relative à cette étude publique est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions

La documentation est également disponible en médias substitués, sur demande, en contactant Mme Marie-Chantal Chalifoux au 514-872-9851.

- RENSEIGNEMENTS :** Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL